

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.121.10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira, à LA MAIRIE

Le **MERCREDI 4 MARS 2026 à 20H00**

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2026.

<u>AFFAIRES GÉNÉRALES :</u> Facturation de l'assainissement pour le compte du SMAAG – Convention de gestion Mutualisation des sorties extrascolaires et périscolaires entre les communes de LA HAYE PESNEL et FOLLIGNY – Convention	Monsieur le Maire Hélène LEVILLAIN
<u>AFFAIRES FINANCIÈRES :</u> Admission en non-valeurs – Budget principal Vote des taux d'imposition – Année 2026 Approbation du Compte Financier Unique – Budget principal – Exercice 2025 Affectation du résultat – Budget principal Vote du budget primitif – Exercice 2026 – Budget principal Approbation du Compte Financier Unique – Budget annexe Eau-Assainissement – Exercice 2025 Affectation du résultat – budget annexe Eau-Assainissement Détermination du résultat d'assainissement revenant au SMAAG Modification de la dénomination du budget annexe Eau Vote du budget primitif – Exercice 2026 – Budget annexe Eau Approbation du Compte Financier Unique – Budget annexe Lotissement – Exercice 2025 Vote du budget primitif – Exercice 2026 – Budget annexe Lotissement	Monsieur le Maire Monsieur le Maire Maryse GUESNON Monsieur le Maire Monsieur le Maire Maryse GUESNON Monsieur le Maire Monsieur le Maire Monsieur le Maire Monsieur le Maire Maryse GUESNON Monsieur le Maire
<u>Calendrier :</u> Elections municipales : 15 et 22 mars 2026	

LA HAYE PESNEL, le 19 FÉVRIER 2026

Le Maire
Alain NAVARRET


